



VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME AVEC VOTRE CARTE VITALE

- Vous l'avez perdue, on vous l'a volée
- Elle ne fonctionne plus



Signalez-le à votre Caisse primaire d'Assurance Maladie :



Depuis votre compte ameli.fr
(rubrique « mes démarches »)

Depuis l'application compte ameli.fr
pour smartphone sur l'App Store et Google Play



Vous n'avez pas de compte ameli

Appelez le :

3646

Service gratuit
+ prix appel

du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

Pour mise à jour carte vitale

Demandez la à votre pharmacien



A noter



Dès lors que vous faites votre
déclaration pour
dysfonctionnement, votre carte
Vitale est inutilisable.



La carte Vitale.
Vitale aussi en appli.